

DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE

Projet:

**Implantation d'une centrale photovoltaïque au sol
Commune de Saint-Pierre-la-Cour (53)**

Maître d'ouvrage:

SPV La Lande du Maine
4, allée des terrasses
78230 LE PECQ

PIECE n° PC 6, 7 & 8

INSERTION GRAPHIQUE DU PROJET ENVIRONNEMENT PROCHE ENVIRONNEMENT LOINTAIN

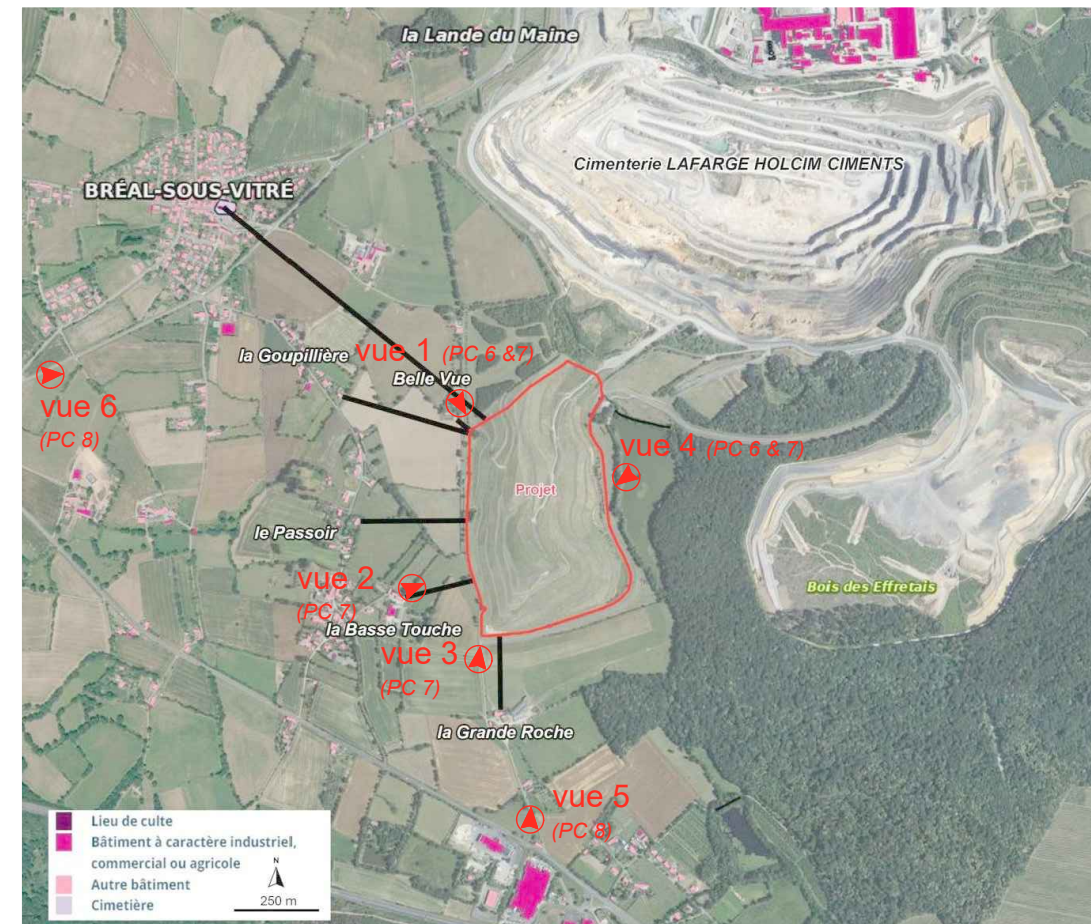
date de création : 21 novembre 2020
modification n°1 : 27 novembre 2020
modification n°2 : 09 décembre 2020
modification n°3 : 11 décembre 2020
modification n°4 :
modification n°5 :

A-r2 SARL ATELIER R2
24 Rue de Poitiers
86130 JAUNAY-MARIGNY
Tél : 09 83 23 19 05
Mail : jrocher1@hotmail.fr - www.atelier-r2.fr
SARL au capital de 1000€ - SIREN 539 733 774 - RCS POITIERS
n° ordre régional POI S01202

A-r2

SARL ATELIER r2
ATELIER D'ARCHITECTURE
24 Rue de Poitiers - 86130 Jaunay-Marigny
jrocher1@hotmail.fr - 09 83 23 19 05 - 06 88 60 66 28
RCS Poitiers 539 733 774
Numéro d'inscription à l'ordre régional POI S01202

Comme l'illustre la cartographie de la zone d'influence visuelle élaborée à partir des observations sur le terrain, ci-dessous, le projet aura un impact faible dans l'aire d'étude éloignée dans la mesure où l'occupation du sol (boisements, haies, zones bâties) conserve la tendance actuelle et que les haies et boisements qui entourent le site sont maintenus.



Le futur parc photovoltaïque sera nettement perceptible dans l'environnement proche au site. Les habitations les plus proches ainsi que les promeneurs disposeront de vues frontales et distingueront notamment les structures et la clôture ceinturant le projet.

A une distance plus éloignée, les éléments végétalisés réduisent la perception du projet et la distinction des détails. L'accroche visuelle se limite ainsi à la couleur des panneaux photovoltaïques qui contraste avec le vert de la campagne ambiante.

Il est souligné l'absence de co-visibilité entre le projet et un monument historique ainsi que l'implantation du site en continuité des infrastructures existantes de la cimenterie LAFARGE HOLCIM CEMENTS qui ont d'ores et déjà un impact fort sur le paysage.

En définitive, l'impact paysager du futur parc photovoltaïque est principalement lié à son implantation dont la topographie domine la cote naturelle des terrains environnants.

Du fait de ce contexte topographique particulier, la mise en place d'écrans visuels en limite de site s'avère impossible.

La conservation d'une couverture végétale au sein de la centrale solaire contribuera néanmoins à atténuer l'aspect « métallique » du ressenti visuel. Toutefois, l'appropriation de ce nouvel élément par la population s'accompagnera d'une communication autour de ce projet.

Globalement

La centrale photovoltaïque introduira des motifs nouveaux dans le paysage bocager dans lequel elle s'intègre (modules, cadres métalliques, locaux techniques). L'homogénéité de la forme de la centrale photovoltaïque et l'organisation des éléments qui la constituent permettra néanmoins de produire un projet paysager en cohérence avec les des infrastructures existantes de la cimenterie LAFARGE HOLCIM CEMENTS.

En plus de la conservation de quelques haies présentes sur le site, il est programmé d'engager des mesures de réduction permettant une « insertion fine » du projet : conservation, densification, peinture des locaux techniques.

PC 7



VUE 1 (PC 7 environnement proche) vue depuis le hameau de "Bellevue" - Abords Nord-Ouest du projet

PC 6



VUE 1 (PC 6 insertion graphique) l'observateur disposera d'une vue dégagée sur les structures du parc photovoltaïque notamment sur la clôture ceinturant le site et sur les panneaux solaires



Repérage prises de vue

VUE 1

PC 7



VUE 2 (PC 7 environnement proche) vue depuis les abords Est du projet

PC 6



VUE 2 (PC 6 insertion graphique) Depuis les abords Est du projet, la quasi absence d'écrans végétalisés permettra à l'observateur de disposer d'un champ visuel dégagé sur l'intérieur du parc photovoltaïque. Les panneaux solaires seront nettement visibles notamment du fait de leur surélévation topographique supérieure à la hauteur de la clôture ceinturant le site.

A-12 SARL ATELIER R2
 24 rue des Pottiers
 86130 JAUNAY-MARIGNY
 Tél : 09 83 23 19 05
 Mail : procher100@gmail.fr - www.atelier-r2.fr
 SARL au capital de 1000€ | SIREN 539 753 774 - RCS POMERIS
 n° ordre régional POI 501202



VUE 2

Repérage prises de vue

PC 7



VUE 3 (PC 7 environnement proche) vue depuis le hameau de « la Basse Touche » - Abords Sud-Ouest du projet

PC 6



VUE 3 (PC 6 insertion graphique) En sortie de l'habitation de la «à Basse Touche »â, l'observateur dispose d'une vue fragmentée sur l'emprise du parc photovoltaïque. Le bocage relictuel présent dans ce secteur limite quelque peu les fenêtres visuelles sur le projet. Passé ces éléments arborés, les vues apparaissent plus prononcées sur l'emprise du parc solaire avec notamment l'observation des panneaux photovoltaïques et des différents éléments le constituant (transformateurs, clôture, pistes d'accès...).

A-r2 SARL ATELIER R2
 24 rue des Pottiers
 86130 NAUNAY-MARIGNY
 Tél : 09 83 23 19 05
 Mail : procher100@gmail.fr - www.atelier-r2.fr
 SARL au capital de 1000€ | SIREN 539 753 774 - RCS POMERIS
 n° ordre régional POI 501202



VUE 3

Repérage prises de vue

PC 7



VUE 4 (PC 7 environnement proche) vue depuis les abords Sud du projet – Proximité du hameau de « la Grande Roche »

PC 6



VUE 4 (PC 6 insertion graphique) Depuis un large secteur Sud, les usagers arrivant de cette direction auront une vue dégagée sur le parc photovoltaïque. L'absence d'éléments végétalisés dans ce secteur ne permet pas de réduire le champ visuel sur les terrains du projet. Les structures visibles du site concerneront l'ensemble des éléments constituant le parc solaire. Ce constat vaut pour le hameau de « La Grande Roche » où l'absence de végétation arborée ne permet pas de cloisonner l'espace et de réduire le champ visuel.

A-r2 SARL ATELIER R2
 24 rue des Pottiers
 86130 JAUNAY-MARIGNY
 Tél : 09 83 23 19 05
 Mail : procher1@orange.fr - www.atelier-r2.fr
 SARL au capital de 1000€ | SIREN 539 753 774 - RCS POMIERS
 n° ordre régional POI 501202



VUE 4

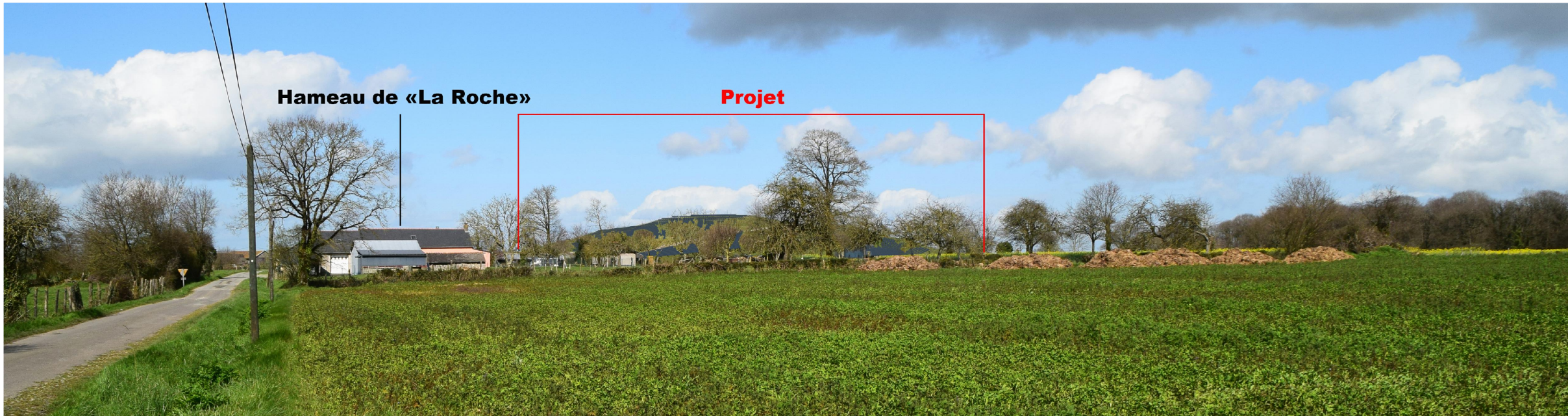
Repérage prises de vue

PC 8



VUE 5 (PC 8 environnement lointain) vue depuis les abords éloignés Sud – Hameau de « La Croix Rouge »

PC 6



VUE 5 (PC 6 insertion graphique) Depuis le hameau de « La Croix Rouge », les panneaux photovoltaïques apparaîtront à l'observateur à la faveur des trouées présentes dans la végétation. L'impact visuel résultera du contraste de couleur, bleutée sur un fond vert dominant ainsi que dans l'uniformité des structures, donnant une impression d'uniformité et de masse des structures.

A-2 SARL ATELIER R2
 24 rue des Pottiers
 86130 NAUNAY-MARIGNY
 Tél : 09 83 23 19 05
 Mail : jrocher1@orange.fr - www.atelier-r2.fr
 SARL au capital de 1000€ | SIREN 539 753 774 - RCS POMERIS
 n° ordre régional POI 501202

PC 8



VUE 5 (PC 8 environnement lointain) vue arrière du Hameau de « La Croix Rouge » face au projet. Il est souligné l'absence d'ouvertures en direction des terrains du projet depuis les bâtiments et habitations de ce lieu-dit.

VUE 5



Repérage prises de vue

PC 8



VUE 6 (PC 8 environnement lointain) vue depuis les abords éloignés Ouest – Sortie Sud du bourg de Bréal-sous-Vitré

PC 6



VUE 6 (PC 6 insertion graphique) Depuis les abords éloignés Ouest, les terrains du projet apparaissent à travers la végétation existante. Pour l'observateur, l'ambiance paysagère ressentie reste globalement semblable. Seul le fond visuel sera modifié, la couleur végétale du merlon étant modifiée par une couleur plus bleutée résultant de la surface des panneaux photovoltaïques.

A-2 SARL ATELIER R2
 24 rue des Pottiers
 85130 JAUNAY-MARIGNY
 Tél : 09 83 23 19 05
 Mail : procher100@gmail.fr - www.atelier-r2.fr
 SARL au capital de 1000€ | SIREN 539 753 774 - RCS POMERIS
 n° ordre régional POI 501202



VUE 6

Repérage prises de vue